



VILLE D'ARLON

Belgique

Rue Paul Reuter, 8 - 6700 ARLON
Tél : 063/245.600 - Fax : 063/222.975

Référence: Secr/C.L./S.D. n°11/2024

Agent traitant: C.L./S.D.

*A Mesdames les Conseillères communales
A Messieurs les Conseillers communaux
A Madame la Présidente du C.P.A.S*

Conformément à l'article L-1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la **séance du Conseil communal** qui aura lieu à l'Hôtel de Ville en la salle du conseil communal **le jeudi 12 décembre 2024 à 19h00.**

Ordre du jour du Conseil du 12 décembre 2024

SÉANCE PUBLIQUE

Administration Générale

- 1 Prestation de serment et installation de la Présidente du CPAS
- 2 Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2024
- 3 Communication d'ordonnances de police de réglementation de la circulation
- 4 Désignation des représentants au sein de la Régie communale des sports d'Arlon

Service Jeunesse

- 5 Approbation des rapports de la Commission communale de l'Accueil Temps Libre
- 6 Approbation du plan d'actions de l' Accueil Temps Libre pour 2024-2025
- 7 Approbation du rapport des Activités de l'Accueil Temps Libre pour 2023-2024

C.P.A.S. d'Arlon

- 8 Approbation du budget de l'exercice 2025

Travaux communaux

- 9 Marché de travaux : Travaux de gestion hydraulique suite aux inondations de l'année 2024
Approbation des conditions et du mode de passation

Service Economique

- 10 Reconversion du Palais et de l'Hôtel du Nord en pôle touristique, culturel et événementiel -
Approbation du dossier de demande de subvention complémentaire auprès du Commissariat
général au Tourisme (CGT) pour l'aménagement des espaces d'exposition temporaire et de la
salle polyvalente, et engagement de la prise en charge de la quote-part non-subsidiée

Finances communales

- 11 Approbation du budget communal pour l'exercice 2025
- 12 Approbation de la dotation communale au budget 2025 de la Zone de secours Luxembourg
- 13 Approbation de la dotation communale au budget 2025 de la Zone de police 5297

Biens communaux

- 14 Rue du Wäschbour - une superficie de 36 centiares à concéder à ORES : Approbation du projet
d'acte de bail emphytéotique

Circulation routière

- 15 Adoption d'une modification au règlement complémentaire sur la circulation routière : Création
d'un emplacement PMR à la rue de Viville, en façade de la maison n° 55.

Subsides

- 16 Octroi d'une subvention pour l'organisation de l'activité sociale de « Noël des aînés de Fouches
».
- 17 Octroi d'une subvention en chèques commerces à l'asbl "Service Droit des Jeunes Province de
Luxembourg" pour l'organisation d'un concours Instagram à destination des jeunes de 13 à 21
ans.
- 18 Octroi d'une subvention au RTC Arlon pour l'organisation du tournoi international de tennis du
29 décembre 2024 au 5 janvier 2025
- 19 Octroi et liquidation d'une prime pour l'installation de quatre nouveaux commerces dans une
cellule commerciale inoccupée du centre-ville.
- 20 Répartition et paiement des aides sportives accordées pour l'année 2024 aux clubs sportifs,
membres de la Commission des sports de la Ville d'Arlon.
- 21 Remboursement des précomptes immobiliers à l'Association des œuvres paroissiales doyenné
Arlon pour l'année 2024.
- 22 Remboursement du précompte immobilier 2024 à l'ASBL "Royal Cercle Dramatique Saint-
Bernard"
- 23 Remboursement du précompte immobilier au Musée d'Autelbas pour l'année 2024.

Fabriques d'Eglises

- 24 Approbation du budget de la Fabrique d'église de Autelhaut pour l'exercice 2025

25 Approbation du compte de l'Eglise Protestante Luthérienne pour l'exercice 2023

26 Régularisation des écritures comptables pour la fabrique d'église de Saint-Donat

Service Juridique

27 Approbation de la convention de concession de service de service public relative à l'exploitation du hall polyvalent.

28 Approbation de la convention de mise à disposition de locaux à conclure entre la Ville d'Arlon et l'A.S.B.L. Maison des Jeunes d'Arlon ("MJA").

PAR LE COLLEGE

*Le Directeur général,
(s) Cédric LECLERCQ.*

*Le Bourgmestre - Président,
(s) Vincent MAGNUS.*